

Bulletin d'histoire politique

« L'histoire dira que Lord Durham a préféré une petite faction, et l'exposera comme une des aberrations humaines de notre époque. »

Comment Lord Durham perdit l'appui des Canadiens français

Maxime Dagenais



Volume 23, numéro 2, hiver 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028892ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028892ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dagenais, M. (2015). « L'histoire dira que Lord Durham a préféré une petite faction, et l'exposera comme une des aberrations humaines de notre époque. » : comment Lord Durham perdit l'appui des Canadiens français. *Bulletin d'histoire politique*, 23(2), 181–203. <https://doi.org/10.7202/1028892ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

« L'histoire dira que Lord Durham a préféré une petite faction, et l'exposera comme une des aberrations humaines de notre époque. »

Comment Lord Durham perdit l'appui des Canadiens français

MAXIME DAGENAI

*McNeil Center for Early American Studies,
University of Pennsylvania*

[T]he success of my mission, which as all parties at home had allowed when the danger was imminent, and all here still felt, depended upon the vigorous exercise of an extraordinary authority, was thus rendered next to impossible.

LORD DURHAM à Lord Glenelg,
septembre 1838

Dans les dernières semaines de sa mission au Bas-Canada, Lord Durham se plaignit à Lord Glenelg qu'il avait échoué en raison des attaques de ses ennemis (Lord Bourgham et Lord Ellenborough) à la Chambre des Lords¹. Leurs attaques, expliqua-t-il, avaient considérablement affaibli sa position dans la colonie, le forçant à mettre prématurément fin à son séjour². Selon Durham, leurs critiques constantes et, plus précisément, l'annulation de l'Ordonnance des Bermudes, lui avaient coûté l'appui de la population de la colonie. Elles avaient affaibli son autorité et toutes autres ordonnances promulguées par son conseil seraient, selon lui, dorénavant contestées³. Durham accusa même ses ennemis « égoïstes » en Angleterre de mettre en danger le bien-être de la colonie. Jugeant son autorité trop sérieusement ébranlée pour accomplir son mandat, Durham démissionna de son « office

inutile charge» qui était devenue, selon lui, «complètement inadéquate pour les fins pour lesquelles elle avait été créée» et «rendue intenable par ceux-là même dont il espérait toute l'assistance possible à son maintien⁴». Sa position avait été si moralement et politiquement affaiblie qu'il croyait que demeurer au Bas-Canada n'offrirait aucun avantage. La population du Bas-Canada, expliqua-t-il, avait perdu toute confiance en lui et sa mission.

Lord Durham était arrivé au Bas-Canada à la fin de 1838 avec d'énormes responsabilités sur les épaules. Suivant la Rébellion de 1837, durant lesquelles les Patriotes s'étaient révoltés contre ce qu'ils percevaient comme une administration coloniale injuste, il fut envoyé en Amérique du Nord britannique pour comprendre ce qui avait provoqué la rébellion, et trouver des moyens de ramener l'ordre dans la colonie⁵. Lors de sa mission, Durham prit également la tête du Conseil spécial. Ne comprenant pas pourquoi l'administration coloniale avait été paralysée, ni pourquoi la population, plutôt calme jusqu'à ce moment, s'était révoltée, le gouvernement britannique entreprit de suspendre la constitution, de dissoudre l'Assemblée législative, et de nommer un Conseil spécial pour gouverner la colonie en attendant de prendre une décision définitive sur le sort de la colonie⁶. Durham arriva à Québec le 27 mai 1838. Après avoir passé cinq mois à visiter le Haut et le Bas-Canada, et après avoir discuté avec divers dirigeants locaux, il retourna prématurément en Angleterre où il publia ses conclusions dans son célèbre *Report on the Affairs of British North America*. Dans ce rapport, il recommandait l'Union des Canadas, l'assimilation de la population canadienne-française et la mise en place d'un gouvernement responsable.

Plus de 150 ans après sa mission, le personnage de Lord Durham reste controversé. Presque tous les éléments de sa mission, son rapport, et sa pensée politique ont été débattus : ses rapports avec les Canadiens français, l'impact de son rapport sur ses relations avec les politiciens d'Angleterre et son rôle dans la mise en place du gouvernement responsable au Bas-Canada ont été la source de nombreuses études⁷. Parmi ceux-ci, quelques historiens ont tenté de comprendre pourquoi sa mission au Bas-Canada a échoué ; plus précisément, pourquoi il mit prématurément fin à sa mission et pourquoi il perdit la confiance de la population locale. Lord Durham, comme nous avons vu, fit porter le blâme à l'égoïsme de ses ennemis à la Chambre des Lords. Toutefois, avait-il raison ?

Certains historiens, tels que Chester New, acceptèrent son interprétation. L'attitude des Lords aurait affaibli sa position au Bas-Canada et miné la confiance de la population locale⁸. Plus récemment, Jarrett Henderson développa la question et conclut que dès son arrivée au Bas-Canada, Durham obtint la «loyauté conditionnelle» de la population du Bas-Canada, car il promit, entre autres, de réformer l'administration coloniale. Toutefois, les

«intrusions» dans les affaires de Durham de la part de ses ennemis dans la Chambre des Lords ternirent sa réputation et affaiblirent sa position au Bas-Canada, menant la population anglophone et francophone à perdre confiance en lui et sa mission⁹. D'autres historiens blâmèrent Durham lui-même. Selon Bruce Curtis, les Canadiens français devinrent de plus en plus frustrés par l'absence de réformes. Il explique que pour certains rédacteurs de journaux, Durham «had taken a pleasure cruise through Upper Canada, hopped back on the John Bull, come back to Quebec, given dinners, toured about, gone to Montreal to the races, given more dinners on his ship, and come back to Quebec¹⁰.» La population en voulait davantage, elle voulait la réforme de l'administration coloniale. Ged Martin croit que sa mission fut condamnée à l'échec avant même son départ de la Grande-Bretagne¹¹. Son attitude négative envers les Canadiens français fut particulièrement néfaste et constitua une «occasion manquée» d'obtenir le soutien de la population française en apportant des réformes importantes dans la colonie. Il explique : «by dashing French hopes, and adding the insult of Anglicization to the injury of repression, Durham made subsequent reconciliations of French and British more difficult¹².» I.D.C. Newbould blâme également Durham, mais se concentre plutôt sur sa personnalité arrogante et généralement désagréable durant les années 1830, une personnalité qui lui avait valu un grand nombre d'ennemis et entraîné une aversion générale envers lui en Grande-Bretagne¹³. Les lords Brougham et Ellenborough tirèrent donc prétexte de l'Ordonnance des Bermudes pour s'en prendre à leur ennemi politique.

Cet article prolonge cette discussion et se concentre sur la façon dont Lord Durham perdit la confiance des Canadiens français. Bien que l'échec de sa mission au Bas-Canada puisse, en général, être attribué à une série d'événements déjà bien couverts par les historiens, tels que l'opposition de ses ennemis à la Chambre des Lords et la controverse entourant son Ordonnance des Bermudes, cet article veut démontrer que ce sont les actions de Durham qui sont à la source de la désaffection de la population canadienne-française, car bien des faits démontrent qu'il avait son appui à son arrivée au Bas-Canada. Il était fréquemment décrit comme un sauveur et comme l'homme qui pourrait rétablir la paix dans la colonie et résoudre ses problèmes. Ses premiers actes – se débarrasser du Conseil exécutif et du Conseil spécial de Colborne, largement dominé par les Tories – augmentèrent cette confiance. Le vent tourna toutefois quand les rédacteurs de la colonie commencèrent à soulever la question de son association avec leurs adversaires, par exemple Adam Thom, et son soutien à leur programme assimilationniste, et à relayer les rumeurs qui l'entouraient. En peu de temps, le sauveur devint un traître et un despote. Ces hommes étaient tour à tour étiquetés «Constitutionnalistes», «Tories» «Tories provinciaux» et «le *British Party*» par leurs contemporains. Il semble que ces

termes étaient interchangeable, car les rédacteurs de la colonie les ont tous utilisés pour décrire, de manière générale, toute personne qui souhaitait l'assimilation des Canadiens français, peu importe la raison¹⁴. Comme l'explique Donald Fyson, trouver un terme pour désigner ces « conservateurs politiques » a toujours été un problème pour les historiens, car il n'y a pas de terme englobant tous ceux qui partagèrent cette même « tendance politique générale¹⁵. » Je vais donc également employer le mot « *Tory* » pour faire référence à ceux qui étaient, de manière générale, opposés aux Patriotes, voulaient réduire et limiter l'influence politique des Canadiens français, et voulaient leur assimilation notamment par le biais de l'Union des Canadas.

Arrivé dans l'espoir et l'optimisme

L'arrivée de Lord Durham au Bas-Canada à la fin de mai 1838 souleva beaucoup d'enthousiasme et d'espoir parmi la population tant anglophone que francophone : Durham était un homme de grande renommée, connu pour être un libéral et un réformateur convaincu. Les journaux de la colonie publièrent de nombreux articles et éditoriaux décrivant sa carrière politique avec le parti whig, son soutien à la loi d'émancipation des catholiques de 1829, à la réforme électorale, et à celle du système scolaire. Bien que les journaux canadiens-français aient confiance qu'il puisse restaurer la paix et la stabilité dans la colonie, et peut-être même réformer l'administration coloniale en accordant davantage de liberté et de responsabilité à la colonie, la grande majorité espérait surtout que ce célèbre libéral pourrait gouverner dans un esprit de tolérance, de neutralité et d'égalité¹⁶.

Ces espoirs semblèrent se concrétiser avec les deux premières mesures prises par Durham. En premier lieu, les journaux canadiens-français l'applaudirent lorsqu'il se débarrassa du Conseil exécutif tant honni¹⁷. Changer la composition du Conseil spécial joua un plus grand rôle encore dans l'augmentation de cette confiance. Lorsque Durham arriva au Bas-Canada, il remplaça John Colborne à la tête du Conseil spécial. Colborne, qui était resté à la tête du conseil jusqu'à l'arrivée de Durham, était détesté par la population canadienne-française, car il avait brûlé leurs maisons et leurs villages lors de la répression de la rébellion. Son passage au sein du conseil n'avait pas aidé sa réputation, car il avait choisi plusieurs de ses conseillers parmi l'élite *tory* locale¹⁸. Ces hommes étaient hostiles aux Canadiens français : en général, ils souhaitaient leur assimilation par l'imposition de lois et pratiques britanniques et de l'Union des Canadas. Une fois arrivé, Durham dissout le conseil de Colborne, et plutôt que de nommer des membres originaires de la colonie, il sélectionna des fonctionnaires britanniques. Durham rassura la population que cette décision de ne nommer aucun conseiller bas-canadien avait été prise avec les meilleures

intentions : il voulait rester neutre et ne voulait pas être influencé par un parti ou une « race¹⁹ ».

Cela lui valut le soutien de plusieurs, y compris de tous les rédacteurs en chef canadiens-français de la colonie. Par exemple, celui du *Canadien*, Étienne Parent, salua la décision de dissoudre le conseil de Colborne et de nommer un conseil des officiers britanniques que l'on présumait neutres²⁰. Ainsi, Durham prouvait qu'il avait l'intention de rester objectif et de ne pas favoriser la minorité anti-canadienne-française²¹. *Le Populaire* et *Le Courrier canadien* renchérirent sur le même ton. Le 2 juillet 1838, par exemple, H. Leblanc de Marconnay écrivait dans *Le Populaire* que Durham « a nommé un Conseil Spécial qu'on ne peut accuser de préventions contre aucun parti dans la province. Ce sont tous des hommes étrangers aux intrigues qui ont eu lieu sous tous les gouvernements passés [...] et qu'on ne peut soupçonner d'être préjugés pour ou contre aucune des races, pour ou contre aucun des systèmes suivis jusqu'à ce jour²². » Même François Lemaître, rédacteur en chef de *La Quotidienne* et du nouveau journal *Le Temps*, applaudit la promesse de Durham de rester neutre même s'il y croyait moins que ses collègues²³. Lemaître jugeait déjà Durham un peu trop amical envers les Tories dans ses divers discours²⁴. Mais Lemaître admettait qu'il y accordait peut-être trop d'attention. Les actions de Durham parlant plus fort que ses paroles, il exprima son approbation de sa première mesure – la dissolution de l'impopulaire et partisan conseil de Colborne²⁵.

Cet enthousiasme n'était pas limité aux journaux de la colonie. Étonnamment, même certains Patriotes en exil le partagèrent. Par exemple, Louis Perrault salua les premières semaines de la mission de Durham bien qu'il ait eu des doutes avant l'arrivée de celui-ci, croyant qu'il favoriserait certainement les Britanniques comme l'avait fait Colborne²⁶. Dans une lettre à son compatriote également en exil, le Dr Edmund Bailey O'Callaghan, Perrault notait avec satisfaction que Durham parlait non seulement très bien français, mais rencontrait aussi, et très souvent, des représentants de la hiérarchie catholique²⁷. Pour Perrault, ceci suggérait que Durham agirait sans préjugés. En envoyant le Col. George Couper, son secrétaire militaire et membre du Conseil spécial, rencontrer des chefs spirituels du Canada français, Durham montrait qu'il prenait au sérieux les préoccupations et les opinions des Canadiens français. Dans une deuxième lettre au Dr O'Callaghan, Perrault expliqua que les Patriotes emprisonnés au Bas-Canada approuvaient également les premières mesures de Durham. Non seulement applaudissaient-ils ses promesses de clémence, mais surtout, ce qui était plus important à leurs yeux, le fait qu'il se soit débarrassé du conseil de Colborne²⁸. Même l'ancien chef du Parti patriote, Louis-Joseph Papineau, partagea initialement cet enthousiasme, mais avec quelques réserves. Dans une lettre du 12 mai 1838 à sa femme, Papineau indiqua qu'il était prêt à appuyer Lord Durham aussi longtemps qu'il éviterait le

favoritisme de Colborne²⁹. Durham, expliqua-t-il, pourrait également faire « un bien infini » pour la colonie, car il avait le pouvoir d'affranchir le système judiciaire de toute influence politique et de réformer le système légal de la colonie en le rapprochant du code napoléonien et en préparant l'abolition du régime seigneurial³⁰. Bien que Papineau ait été guidé par ses propres intérêts et ceux de son parti, expliquant les conditions pour son appui, le point important ici est que Papineau, le chef des Patriotes, n'ait pas exclu la possibilité d'apporter son appui à Durham et même de travailler avec lui. En dépit de ses nombreuses attentes, il avait espoir que la mission de Durham ait un impact positif sur la colonie.

Contrairement à Papineau, l'enthousiasme de Louis-Hippolyte La Fontaine n'était pas conditionnel³¹. Il fut un partisan de Durham dès le moment où celui-ci se vit confier sa mission au Bas-Canada. Sa confiance à son égard augmenta à la suite de diverses discussions qu'il eut après les rébellions de 1837 avec Edward Ellice, oncle de Durham et membre du Parti réformateur en Grande-Bretagne. Selon La Fontaine, Ellice l'assura, lors de leur conversation de deux heures, que Durham « agirait libéralement envers les Canadiens, et ne proposerait aucun plan de constitution qui donnerait le pouvoir à la minorité³² ». Bien que La Fontaine craignait que toutes les factions radicales de la colonie — qu'elles soient loyalistes, tories ou patriotes — tentent d'influencer le gouverneur, il était convaincu que la mission et le conseil de Durham ne tomberaient pas dans le même piège que ceux de Colborne. La Fontaine n'avait pas été impressionné par le conseil *pro-tory* de ce dernier et estimait que son favoritisme avait envenimé la situation au lieu de pacifier la colonie, ce qui était après tout le but premier du Conseil spécial³³. Plutôt que de rétablir la paix ou même « produire une législation utile », le conseil de Colborne n'avait engendré que colère et méfiance³⁴. La Fontaine avait confiance que le nouveau gouverneur écouterait les demandes de la majorité et éviterait un tel écueil³⁵.

Critiques modérées de l'Ordonnance des Bermudes, de l'éthique de travail et de l'Ordonnance de la police

Hormis les préoccupations de Lemaître au sujet des accointances de Durham avec les Tories (qu'il dénia d'ailleurs par la suite), les réactions envers Durham furent dans l'ensemble très positives pendant les premières semaines. On approuvait des gestes empreints de neutralité et sa décision de remplacer les conseils exécutif et spécial. Ce bon départ continua avec l'Ordonnance des Bermudes, promulguée le 28 juin 1838, bien que cette dernière fût la source de quelques modestes critiques³⁶. L'Ordonnance des Bermudes visait à résoudre un des problèmes les plus pressants du Bas-Canada : que faire avec le grand nombre de personnes emprisonnées pour cause de rébellion ? Devait-on les punir ou devait-on faire preuve de com-

passion ? Il opta pour exiler aux Bermudes, sans autre forme de procès, les prisonniers en qui il voyait les chefs de la rébellion (des hommes comme Wolfred Nelson et Siméon Marchessault), il émit des avis d'arrestations contre 17 individus qui s'étaient enfuis de la colonie après la rébellion (dont Louis-Joseph Papineau et George-Étienne Cartier), et il laissa les autres rentrer chez eux³⁷.

La presse canadienne-française fut généralement très satisfaite de cette ordonnance. Le 4 juillet 1838, par exemple, *l'Ami du peuple* expliqua que l'ordonnance était un excellent exemple de la clémence promise par le gouverneur, soulignant que les prisonniers étaient traités avec plus d'égards qu'ils l'auraient été sous les lois britanniques ordinaires³⁸. Le journal ajouta même que les déportations n'étaient pas si mauvaises, car les huit prisonniers étaient envoyés dans un « pays fort agréable³⁹ ». Deux jours plus tôt, François Lemaître de *La Quotidienne* avait aussi passé un jugement favorable sur cette ordonnance⁴⁰. Bien qu'il eût préféré une amnistie générale pour tous les prisonniers, il accepta la décision du gouverneur et considéra qu'elle était judicieuse. Cette opinion était partagée par Étienne Parent et H. Leblanc de Marconnay⁴¹. *Le Canadien* reçut particulièrement bien l'amnistie dont profitaient la plupart des prisonniers. Bien que Parent fût conscient que certains seraient sans doute déçus que huit individus fussent déportés aux Bermudes, il leur demanda de comparer la situation au Bas-Canada avec celle du Haut-Canada. Tandis que le Haut-Canada fut la scène de plusieurs exécutions, expliquait-il, la grande majorité des prisonniers dans le Bas-Canada furent tout simplement renvoyés chez eux⁴².

En fait, les seules critiques de la presse canadienne-française provinrent des pages du *Fantasque*. Publié par Napoléon Aubin, un Suisse de naissance⁴³, *le Fantasque* fut l'un des journaux les plus fascinants de l'époque en raison de son style journalistique unique au Bas-Canada : il faisait dans l'ironie et la satire politique, un style inconnu dans la colonie, mais très commun en Europe, n'hésitant pas à inventer des personnages fictifs qui pouvaient discuter encore plus librement des événements de l'heure. Bien qu'il estimât que le gouverneur avait agi avec beaucoup de clémence envers les prisonniers, Aubin aurait aimé voir moins d'individus bannis aux Bermudes, contrairement aux autres rédacteurs de la colonie. À la suite de la promulgation de cette ordonnance, il publia une de ses fameuses discussions avec des voisins fictifs. Certains de ses « voisins » avaient applaudi la clémence du gouverneur et de son ordonnance, mais la plupart étaient hostiles aux bannissements. Un « voisin » expliquait :

quant à moi je n'vois pas queu mal qu'y aurait eu pour le gouvernement de les laisser z'aller dans leu famille, ben tranquillement, ça nous aurait montré et à eux aussi que n'y avait rien à gagner à vouloir faire des révolutions dans ces tems-ci et ils auriont dit à tout l'monde qu'était comme eux dans la trompe que ça valait mieux d'mander la

justice poliment que de l'attendre des américains qui n'en ont pas trop pour leur propre part. J'sais ben qu'si le gouvernement d'actuellement avait été aussi mauvais que l'autre y'aurait eu ben du monde de jugé [...]»⁴⁴

Malgré l'appui général qu'elle reçut dans la presse, la population du Bas-Canada, elle, n'applaudit pas unanimement l'ordonnance. En fait, des personnes attristées par le fait que huit familles étaient ainsi déchirées manifestèrent leur tristesse. Le 4 juillet 1838, par exemple, la population de Saint-Roch organisa une manifestation pour les prisonniers condamnés à l'exil. Après avoir précisé que ce n'était pas une manifestation contre Lord Durham, mais simplement une marque de sympathie à l'endroit des prisonniers et de ceux qui étaient en exil, ils demandèrent que tous restent au Bas-Canada, qu'ils paient pour leurs crimes sur leur terre natale, après quoi, ils pourraient retourner chez eux et réintégrer la société noblement, honorablement et dans la paix. Ils croyaient que cela accroîtrait le capital de confiance et de loyauté de la population envers Durham et faciliterait le rétablissement d'une paix durable et de la bonne entente dans la colonie⁴⁵.

Cette lune de miel entre la presse canadienne-française et Durham ne dura toutefois pas longtemps. Une première vague de commentaires négatifs, limitée à des questions plutôt banales, apparut dans la presse à la fin de juillet 1838. Par exemple, Aubin se plaignit du peu de travail que Durham et son conseil avaient réalisé jusqu'alors. Il commença à perdre patience et voulait que les promesses de Durham de réformer et pacifier la colonie se matérialisent. Bien qu'on ne puisse nier l'importance de la mission de Lord Durham, son mandat à la tête du Conseil spécial n'avait pas entraîné de nombreuses ordonnances et réformes⁴⁶. Quand Durham quitta la colonie en novembre 1838, son conseil ne s'était réuni que quatre fois et n'avait adopté que six ordonnances⁴⁷. Perdant patience, le 4 août 1838, Aubin se moqua de son travail en ces termes :

L'administration [...] a déjà fait beaucoup depuis son arrivée et, outre les voyages, les bals, les levers, les dîners, les revues, elle s'est occupée tout particulièrement des chevaux étiques dont elle prend un soin vraiment touchant. Espérons que le tour des hommes viendra bientôt, et que notre Excellent gouverneur fera ses efforts pour que le bon peuple de cette province ne soit plus, aussi bien que les pauvres chevaux, surchargé au-dessus de ses forces et de sa patience⁴⁸.

Des critiques plus sérieuses (mais qui furent cependant limitées à une ordonnance et non à la mission du gouverneur) apparurent dans quelques journaux à la suite de l'adoption de l'Ordonnance de la police, qui permettait à Durham de créer une force policière à Québec et à Montréal⁴⁹. Bien que cette ordonnance ait été adoptée le 28 juin 1838, elle causa des craintes dans la population lorsque la police commença à abuser de ses pouvoirs.

Napoléon Aubin fut le premier à la critiquer et ouvrit le feu un mois après son adoption. Selon Aubin, les abus des policiers n'avaient pas de limites. D'un ton moqueur, il écrivit : « [t]antôt ils verront quelques enfants conduits en prison comme des malfaiteurs pour avoir irrévérieusement ricané des gentilshommes de fraîche aristocratie; tantôt ils verront quelque bon habitant entraîné au bureau pour n'avoir point appris sur le bout du doigt l'ordonnance du Conseil Spécial [...] »⁵⁰. Le rédacteur en chef de *La Quotidienne*, François Lemaître, se joignit à celui du *Fantasque*. Le 14 août 1838, il affirma que tous les Canadiens français détestaient la police et expliqua que « [d]e toute part on n'entend que ces mots; "maudite police, infernale police, exécration police, insupportable police, s.... c.... police, & c. &c." »⁵¹. Bien qu'il soit difficile prouver que tous les Canadiens français aient été opposés à la police, comme l'affirme Lemaître, il semble qu'Aubin et lui avaient raison en affirmant que la police abusait de ses pouvoirs. En fait, le nombre de plaintes fut tel que la préfecture de police dut envoyer au début de décembre 1838 une circulaire à ses subordonnés pour tenter de résoudre l'un des problèmes les plus pressants : les arrestations illégales leur enjoignant de ne pas abuser de leur autorité⁵². Dorénavant, aucune arrestation ne pourrait être faite sans l'approbation d'un magistrat et sans preuves suffisantes, et ceci seulement suivant l'examen complet du suspect⁵³.

L'affaire Thom et la perte de l'appui des Canadiens français

Jusqu'à la fin juillet et au début du mois d'août 1838, ni Durham, ni sa mission ne furent vraiment la cible de critiques, même si son éthique de travail avait attiré les plaisanteries et que les ordonnances avaient soulevé quelques contestations. On continuait à espérer qu'il résoudrait les problèmes du Bas-Canada. Toutefois, tout commença à changer en août 1838 alors que des rumeurs que Durham, comme Colborne, favorisait les Tories firent surface. En fait, Durham avait rencontré ces derniers avant même de mettre pied en Amérique du Nord. George Moffatt et William Badgley s'étaient rendus en Grande Bretagne le 5 avril 1838 pour lui présenter une liste de doléances de ceux qu'ils décrivaient comme les « habitants loyaux » de la colonie et des réformes qu'ils désiraient voir mises en place : entre autres, la création de bureau d'enregistrement des terres et hypothèques, la fin du régime seigneurial, l'application des institutions et des lois britanniques et, finalement, l'union des Canadas pour mettre fin au pouvoir politique des francophones⁵⁴. Ils retinrent visiblement son attention, puisqu'il continua à les rencontrer une fois au Canada. Il prit en considération l'avis des Tories, qu'il appelait « parti britannique », au cours des discussions préliminaires qui conduisirent à la création de l'ordonnance des Bermudes et s'assura de leur soutien avant de la proposer au Conseil

spécial⁵⁵. En général, ces réunions s'avèrent extrêmement importantes, car elles eurent une forte influence sur son rapport. Selon Charles Buller, ami et secrétaire de Durham, ce fut lors de ces réunions que le plan de Durham pour résoudre les problèmes de la colonie commença à prendre forme⁵⁶. Durham aurait cherché à éliminer ce qui rendait la vie difficile aux Tories selon eux⁵⁷. Il leur promit, entre autres, la commutation des tenures seigneuriales de Montréal et l'introduction d'un système d'enregistrement foncier moderne pour toute la colonie⁵⁸. Mais la démission prématurée de Durham mit temporairement fin à toutes discussions de ces questions, qui ne furent réglées que sous ses successeurs.

En août 1838, certains rédacteurs commencèrent à examiner la possibilité d'une alliance entre le nouveau gouverneur et les Tories, et l'appui qu'il apportait à leur programme assimilateur⁵⁹. Par exemple, le 17 août, *Le Courrier canadien* écrit sur le sujet: «[s]i c'est vraiment le cas (ce que nous sommes loin de croire,) il faut de deux choses, l'une: ou que le Lord Durham, ait perdu la tête, ou qu'il veuille l'oppression des Canadiens qu'il est appelé à gouverner⁶⁰». *L'Ami du peuple* commenta également sur ces rumeurs, écrivant que si elles étaient vraies, elles n'étaient sûrement qu'une curieuse erreur: «une de ces bizarreries naturelles à l'esprit humain⁶¹». Pour sa part, *Le Populaire* n'y croyait pas et continuait à avoir confiance en la neutralité du gouverneur⁶². Toutefois, certains journaux, tels que *Le Temps* et *Le Fantasque*, accordaient du crédit à ces rumeurs et accusèrent sans réserve Durham de s'être associé avec la faction qui ne désirait rien de moins que la destruction du Canada français. Le 25 août 1838, Aubin demanda, par exemple: «supposons que Lord Durham échoue dans son entreprise, pourrait-il répondre hautement à cette question que lui poserait le peuple: Avez-vous été impartial? Pourrait-il dire: j'ai rempli mes promesses, je n'ai rien fait pour heurter, aigrir les sentiments intimes du peuple [?]⁶³» Non, répondit-il. Durham ne pouvait plus prétendre être neutre et impartial. Il s'était allié avec les Tories, un groupe qui demanda la destruction du Canada français⁶⁴.

Il est impossible d'identifier la source de ces rumeurs. Nous pouvons toutefois présumer que le favoritisme dont avait fait preuve Colborne joua un rôle très important dans leur apparition. La mémoire de son mandat impopulaire étant encore très fraîche, et certains rédacteurs en chef canadiens-français s'inquiétaient que Durham, tout comme son prédécesseur, ne les trahisse. Comme nous avons vu, *La Quotidienne* exprima cette anxiété peu après son arrivée, alarmée par le fait que les discours de Durham étaient trop «amicaux» à l'endroit des Tories⁶⁵. Le 18 juillet 1838, *le Temps* ajouta que la population canadienne-française devait à tout prix rester sur ses gardes, car il craignait que Durham ne tombe dans le même piège que son prédécesseur⁶⁶. Certains rédacteurs étaient donc très préoccupés par la situation et tout faux pas de la part de Durham, ou toute rumeur

(vraie ou fausse) qu'il discuta avec les Tories allait nécessairement soulever de telles craintes.

Pour certains journaux, comme *Le Fantasque*, *La Quotidienne*, et *Le Temps* — des journaux qui avaient déjà mis en doute la sincérité de Durham et critiqué certains éléments de sa mission —, ces premières rumeurs étaient suffisantes pour les retourner contre lui et l'accuser de trahir la population du Canada français. Pour d'autres, comme *Le Populaire* et *Le Canadien* — des journaux beaucoup plus modérés qui n'avaient pas encore remis en question ses promesses ou sa mission —, il fallait plus de preuves. Ces deux journaux voyaient en la mission de Durham la seule chance d'obtenir non seulement la pacification, mais aussi des réformes significatives qui profiteraient à la colonie et à sa population. Mais avant de tourner le dos à Durham, ils devaient avoir des preuves qu'il favorisait bel et bien les Tories. Cette preuve prit le nom d'Adam Thom. Sa nomination fin août 1838 en tant que commissaire adjoint au sein de la commission chargée d'étudier l'administration municipale dirigée par Charles Buller, plus que n'importe quelle autre décision de Durham, fut pour beaucoup la preuve nécessaire et entraîna de nombreux articles critiques.

Toutefois, est-ce que la nomination de Thom prouvait que Durham favorisait les Tories et leur programme assimilationniste ? Le journal de Charles Buller suggère que ce ne fut peut-être pas le cas et raconte plutôt l'histoire d'une stratégie politique complexe. Durham, explique-t-il, ne chercha pas à s'associer exclusivement avec des hommes hostiles au Canada français, comme Adam Thom, mais à des hommes compétents de toutes sortes, canadiens-français ou britanniques, modérés ou radicaux, Tories ou Patriotes. En fait, avant de démissionner, Durham était, selon Buller, très près d'obtenir les services du célèbre Patriote Augustin-Norbert Morin⁶⁷. Ainsi, malgré le fait que Buller et Durham étaient bien conscients que sa nomination leur coûterait le soutien de plusieurs Canadiens français, Adam Thom était un homme de cette trempe⁶⁸. D'ailleurs, ni Durham, ni Buller n'aimaient beaucoup la personne de Thom, décrit comme un homme « odieux » et « fanatique » et d'une « violence extrême » : son journal, *The Montreal Herald*, avait lourdement condamné la clémence de Durham à l'endroit des prisonniers canadien-français quelques mois plus tôt. Il voulait des punitions plus sévères, des exécutions⁶⁹. Néanmoins, il était très important de coopter les hommes de talent, peu importe leur couleur politique ou leur personnalité, et de les mettre au service du gouvernement. Une nomination était aussi un moyen de les empêcher de nuire. Buller expliqua : « It was a great point also to take an able and energetic man out of the mischievous occupation of party agitation to enlist him in the service of the Government, and to employ him where his energy and talents would do good instead of harm⁷⁰. »

La nomination d'Adam Thom fut donc beaucoup plus complexe que ce qu'en percevait la presse canadienne-française. Ne comprenant pas cette stratégie, les rédacteurs de la colonie sautèrent plutôt à la conclusion évidente que Durham les avait trahis. Or, ce qui importe n'est pas nécessairement la nomination de Thom elle-même — ou le raisonnement derrière elle —, mais le fait que les Canadiens français l'aient perçue comme preuve de sa trahison, et aient réagi en conséquence.

Un fier *tory*, Adam Thom fut dès son arrivée au Bas-Canada (de son Écosse natale) en 1832 l'un des personnages les plus impopulaires parmi les Canadiens français⁷¹. Une fois à Montréal, il devint l'éditeur du *Settler, or British, Irish and Canadian Gazette*, un journal dans lequel il critiqua sans répit les pratiques « anticommerciales » des Canadiens français, et décrit par la presse patriote comme un « seau de toilette ». En 1833, il devint le rédacteur en chef du *Montréal Herald*, connu pour ses nombreux et virulents articles anti-Canadiens français. Dans les années précédant la rébellion, sa francophobie s'intensifia. Non seulement continuait-il de s'attaquer à leurs coutumes, leurs lois et leurs droits, dans lesquels il voyait la cause « des difficultés politiques et économiques des Britanniques de la province », mais il critiquait également les politiques de « conciliation » soi-disant « pro-Canadiennes-françaises » du gouverneur Gosford. Plusieurs de ses pamphlets, comme les *Anti-Gallic Letters* (1835) et les *Remarks on the Petition of the Convention, and on the Petition of the Constitutionals* (1835), réclamaient l'assimilation de la population francophone au sein d'une Union des Canadas afin d'améliorer les intérêts politiques et commerciaux des loyaux citoyens britanniques de la colonie. Thom décrivait l'ensemble des Canadiens français comme des traîtres qui n'aspiraient qu'à la destruction de l'Empire britannique. Il était particulièrement hostile à leurs chefs qui, selon lui, étaient tous des démagogues, des ingrats qui détestaient tout ce qui était britannique et ne cherchaient rien de moins que l'indépendance du Bas-Canada⁷².

La nomination de Thom entraîna de nombreux éditoriaux dans les pages des journaux canadiens-français, dont *Le Canadien* et *Le Populaire*. Pour *Le Temps*, *La Quotidienne*, *Le Fantasque*, et *Le Courrier canadien*, cette nomination ne faisait que confirmer ce dont ils se doutaient depuis déjà un bon moment : Durham avait abandonné son impartialité et favorisait les Tories⁷³. C'était un traître qui avait rallié le « parti qui a toujours nourri et exercé une haine atroce contre la population canadienne⁷⁴ ». *Le Temps* ajouta : « [l]'histoire dira que Lord Durham a préféré une petite faction, et l'exposera comme une des aberrations humaines de notre époque⁷⁵ ». Pour *Le Populaire* et *Le Canadien*, cependant, la situation était un peu plus complexe. Leurs critiques ne vinrent que quelques semaines plus tard. Beaucoup plus modérés, les deux journaux espéraient au départ que Durham corrige ses erreurs, revienne à ses promesses de neutralité, et le priaient de

terminer son travail⁷⁶. Toutefois, alors que les semaines passaient et que Durham continuait non seulement de fréquenter Thom, mais nomma d'autres Tories à des fonctions importantes, tel que James Stuart qui remplaça Jonathan Sewell comme juge en chef de la colonie, ils devinrent à leur tour des ennemis implacables⁷⁷. Leur mauvaise opinion fut confirmée lorsque dans les semaines qui suivirent, Durham déclara ouvertement son soutien au programme assimilationniste des Tories lors de son discours de démission.

Les critiques du *Populaire* furent immédiates et virulentes. Bien que Leblanc de Marconnay aient initialement supplié Durham de revenir à sa promesse initiale d'impartialité et d'arrêter de prendre conseil et de s'associer exclusivement avec Thom et les francophobes de la colonie, il se rendit rapidement compte que ses efforts étaient vains⁷⁸. Par conséquent, le ton du journal changea : de défenseur de Durham, il en devint un adversaire implacable. Après des semaines, des mois passés à présenter Durham comme un sauveur, le journal le traita de despote, de traître et d'« esclave » des Tories⁷⁹. Il était leur « instrument dévoué » et avait trahi son impartialité et la confiance des Canadiens français lorsqu'il « se laissa entourer de la faction anti-canadienne⁸⁰ ». Il avait ouvertement favorisé et privilégié leurs ennemis et les avait choisis pour ses conseillers les plus proches. Selon de Marconnay, sa mission au Bas-Canada fut teintée d'un « favoritisme désespérant » et en quelques mois a « fait faire de bien tristes réflexions aux Canadiens les plus affectionnés à la paix publique, les plus intéressés à conserver l'ordre et la patience parmi nos habitants⁸¹ ».

Les critiques de Parent prirent un peu plus de temps, toutefois. Le 8 octobre, il commenta pour la première fois l'association controversée de Durham et de Thom et exprima sa grande déception : « Hélas ! que M. Thom nous le fait petit, cet homme [Durham] qu'on s'était figuré si grand. Voyez, toute la solitude de Son Excellence s'est portée à satisfaire les désirs des partisans de l'Union des Canada, plans odieux dont l'exécution serait un parjure et l'acte de tyrannie la plus insigne⁸² ». Parent n'a pas immédiatement tourné le dos à Durham, mais cette nomination l'obligea à se poser des questions quant à la neutralité du gouverneur. Bien qu'il fût déçu, il espérait néanmoins que Durham resterait impartial. Parent était convaincu que la prochaine nomination à un poste similaire serait celle d'un Canadien français⁸³. Toutefois, le discours de démission de Durham, dans lequel il admettait son soutien aux Tories et à leur programme, détruit tous ses espoirs. Parent admit finalement que Durham avait favorisé le programme de leurs adversaires politiques ou, dans ses propres termes, « se laissant persuader » de le faire⁸⁴. Ainsi, Parent condamna sévèrement l'ancien sauveur à la veille de son départ. Il expliqua que lorsque Durham était arrivé au Bas-Canada, l'appui du peuple « fut illimité, presque poussé

jusqu'à l'enthousiasme [...]. » Il ajouta, « dans ce personnage se trouvait la dernière chance de pacification et de justice dans notre pays⁸⁵ ». Tout cet enthousiasme, tout cet appui, s'était évanoui à la suite des alliances du gouverneur. C'est pour cela que les habitants du Canada français avaient perdu confiance et qu'ils restèrent silencieux le jour de son départ⁸⁶. À la suite d'une rumeur (quoique fausse) qu'une fois arrivée en Grande-Bretagne il allait planifier un coup contre l'ordre établi, Parent avertit Durham que si « le peuple Canadien en tout ou en partie y prenne part, ce qui pourrait avoir des conséquences très graves [contre lui], tout cela sera dû à la déplorable Proclamation d'Anglification de Lord Durham, à l'alliance offensive et défensive qu'il a fait avec un parti [les Tories]⁸⁷. » En d'autres termes, il s'était fait un ennemi du Canada français.

Durham l'ennemi

Pendant les derniers jours de son terme, les attaques vinrent de partout, y compris de tous les journaux canadiens-français, des leaders d'opinions, et même de la population locale. Même Napoléon Aubin, reconnu pour sa bonne humeur, son humour et son sarcasme, prit un ton plus sombre, plus sérieux. Dans une lettre ouverte à Durham, Aubin expliqua que bien que Durham puisse se sentir floué et qu'il rende ses ennemis londoniens responsables de son échec et de son départ en usurpant son autorité et en détruisant la confiance des Canadiens français à son égard, il n'avait qu'une seule personne à blâmer pour son soudain départ du Canada : lui-même. Il expliqua que lorsque Durham était arrivé, il avait le soutien de tous les Canadiens français : « nos cœurs vous furent acquis d'avance⁸⁸ ». Mais, à partir du moment où il s'est allié avec les Tories, les ennemis des Canadiens français, et qu'il a voulu donner au Bas-Canada « un caractère tout à fait Britannique », il perdit l'appui des Canadiens français en violant ses promesses. Aubin ajouta : « Voilà, milord, ce que dit en un langage solennel le peuple de cette province, par le froid silence avec lequel il accueille votre départ⁸⁹ ».

Papineau et La Fontaine, pour leur part, écrivirent de virulentes lettres critiquant Durham auprès de leurs contacts, des figures politiques, en Grande-Bretagne. Dans sa lettre à John A. Roebuck, un ancien député libéral en Grande-Bretagne, Papineau brossa un portrait très négatif de Durham : celui d'un homme détesté par tous les Canadiens français. Un homme qui a été « marqué au coin d'une violence brutale, d'une morgue insolente et d'une rare ineptie », un homme qui a été « estimé et admiré chez vous, immédiatement haï et méprisé chez nous⁹⁰. » Quant à La Fontaine, dans une lettre à Henry Peter Brougham, membre de la Chambre des Lords, il blâma le favoritisme de Durham pour l'insurrection de 1838. Il expliqua que cette deuxième rébellion fut causée par Durham lui-même,

et qu'elle fut « produite en grande partie par le mécontentement qu'a suscit  la partialit  de lord Durham⁹¹ ».

Durant les derni res semaines de la mission de Durham au Canada, les Bas-Canadiens trouv rent un autre moyen d'exprimer leurs frustrations : applaudir les actions de son ennemi, Lord Brougham. Brougham avait mis en question la l galit  et la constitutionnalit  de l'ordonnance des Bermudes d s sa promulgation et fut une des premi res sources du d part de Durham. Ce dernier, avan ait-il, n'avait pas le droit de bannir huit prisonniers dans une colonie o  il n'avait aucune autorit . L'ordonnance fut annul e en ao t 1838⁹². Les Canadiens fran ais se sont empress s de soutenir leur nouveau champion dans sa lutte contre Durham. Il est int ressant de noter toutefois que cette opposition avait tr s peu   voir avec l'annulation de l'ordonnance des Bermudes elle-m me. La population se mit du c t  de Brougham tout simplement parce qu'il s' tait oppos    Durham. Tandis que certains r dacteurs en chef publiaient divers  ditoriaux acclamant Brougham, des membres du public  crivirent aux journaux locaux pour applaudir ses actions⁹³. Par exemple, un homme signant « un spectateur » envoya une lettre au *Temps* pour remercier Lord Brougham dans ses tentatives de d fense des Canadiens fran ais contre Lord Durham⁹⁴. Une lettre sign e « Un bureaucrate patente », envoy e   *La Quotidienne*, critiqua le gouverneur et applaudit Lord Brougham pour son r le dans la d mission pr matur e de Durham. Il expliqua : « Lord Durham s'en va pour se venger des griefs qu'il peut bien avoir contre Lord Brougham, [qui] a fait tr s bien [...]. Je b nis la providence de ce qu'il quitte ce pays⁹⁵ ».

Les Canadiens fran ais exprim rent  galement leur frustration   l' gard de Durham par le biais de manifestations publiques pour Brougham. Les anglophones aussi organis rent plusieurs rassemblements, moins nombreux et en faveur de Durham, le priant de rester et condamnant Brougham pendant les derri res semaines de son mandat — rassemblements auxquels les Canadiens fran ais se gard rent de participer. Les journaux anglophones de la colonie se plaignaient tr s souvent de leurs absences lors de ces manifestations. Le silence est un outil d'opposition tr s puissant, et ce silence, comme l'ont sugg r  certains journaux, d montrait clairement ce que cette population pensait du gouverneur⁹⁶. On peut dire qu'en comparaison avec les Canadiens fran ais, la population loyale et britannique avait beaucoup plus   perdre avec le d part de Durham : elle  tait sur le point de perdre un tr s important sympathisant   leurs objectifs d'assimiler la population canadienne-fran aise et de faire du Bas-Canada une vraie colonie britannique. Cons quemment, les Canadiens fran ais n'avaient plus beaucoup int r t   le garder, surtout depuis qu'il s' tait alli  avec les Tories et leur avait promis, entre autres, la fin des institutions canadiennes-fran aises.

La plus importante manifestation eut lieu le 7 octobre 1838. Selon *Le Canadien*, plus de 5 000 personnes se sont rassemblées aux portes de l'église de Saint-Roch pour appuyer Lord Brougham qui, quelques semaines auparavant (le 25 septembre), avait été brûlé en effigie par les manifestants anglophones de Québec⁹⁷. Menée par Charles Drolet, un *Patriote* et ex-représentant à l'Assemblée législative, la manifestation voulait montrer que ceux qui avaient brûlé l'effigie de Brougham n'étaient qu'une petite minorité et que la majorité du Bas-Canada l'appuyait. Ils applaudirent donc ses efforts contre Lord Durham, le remercièrent pour son travail inlassable à défendre les droits constitutionnels des Bas-Canadiens et pour avoir provoqué le départ prématuré de Durham⁹⁸. Comme on peut s'y attendre, la manifestation reçut l'approbation de la presse francophone. Pour *La Quotidienne*, par exemple, dans un article intitulé «*Houra pour les Québécois!! Vive Brougham! [sic],*» cette manifestation était beaucoup plus qu'une simple réunion de 5 000 Canadiens français de St-Roch; elle exprimait aussi l'opinion de tout le Canada français⁹⁹.

Conclusion

Comme nous l'avons vu au tout début de cet article, dans les dernières semaines de sa mission dans le Bas-Canada, Lord Durham s'était plaint dans sa correspondance avec le secrétaire d'État Lord Glenelg que sa tâche avait échoué en raison des attaques de ses ennemis (Lord Brougham et Lord Ellenborough) à la Chambre des Lords et la révocation de l'Ordonnance des Bermudes. Leurs attaques, expliqua-t-il, avaient considérablement affaibli la confiance des Bas-Canadiens, rendant sa position intenable. Toutefois, est-ce que ces prétentions étaient exactes? Sa mission a-t-elle échoué en raison des actes égoïstes de ses ennemis en Grande-Bretagne? Bien que Durham s'est senti trompé par ses ennemis outre-Atlantique, les sources suggèrent qu'ils n'étaient pas la cause de son échec auprès de la population francophone du Bas-Canada — ils ne causèrent pas la perte de confiance des Canadiens français. Il est vrai que certaines personnes étaient inquiètes des «intrusions» impériales dans les affaires de Durham, mais celles-ci se limitèrent plutôt à la presse, à l'élite politique et à la population loyale et britannique¹⁰⁰. En ce qui concerne les Canadiens français, les échecs de Durham furent le résultat de ses propres actions et plus spécifiquement de la façon dont elles furent perçues par la population.

Lorsque Durham arriva au Bas-Canada, il avait l'appui de la population canadienne-française qui le percevait comme un sauveur parce qu'il avait promis de gouverner la colonie dans un esprit d'égalité, d'impartialité, et de tolérance, en rupture avec le favoritisme flagrant pratiqué par Colborne. Son premier geste — se débarrasser de l'influence locale au sein

du Conseil spécial — ne fit qu'accroître cet espoir. Journaux, leaders politiques, et même *Patriotes* en exil l'ont applaudi. Mais ce fut de courte durée. Alors que son éthique de travail et quelques-unes de ses ordonnances ont fait l'objet de quelques critiques, il perdit toute confiance et tout appui chez les Canadiens français lorsque les journaux remirent en question sa neutralité parce qu'il commençait à (ou plus exactement paraissait) favoriser les Tories et leurs efforts d'assimiler les Canadiens français. C'est la nomination d'Adam Thom à la Commission municipale qui fut le tournant pour plusieurs. Cette nomination, la raison pour laquelle elle fut faite, n'avait d'ailleurs pas beaucoup d'importance. C'est plutôt le fait que les Canadiens français l'aient perçue comme la preuve flagrante d'un parti pris pour leurs ennemis, et aient réagi en conséquence, bien qu'il n'en était rien. Selon Buller, Durham n'était pas devenu l'instrument des Tories, mais cherchait tout simplement à recruter des hommes de divers talents au service du gouvernement. Néanmoins, du jour au lendemain, le sauveur est devenu un despote et un traître. Les journaux publièrent des articles et des éditoriaux le condamnant, et le peuple envoya des lettres furieuses aux rédacteurs et organisa des manifestations publiques pour ses ennemis en Grande-Bretagne, plus spécifiquement, pour Lord Brougham.

Cette étude a cherché à ajouter à notre compréhension de la mission de Durham, de ses difficultés, et à expliquer pourquoi il a perdu la confiance des Canadiens français. Bien que certains, y compris Lord Durham lui-même, rendirent responsables de son échec ses ennemis à la Chambre des Lords qui, ternissant sa réputation au Bas-Canada, l'auraient forcé à démissionner, ceci n'était pas le cas, du moins pas en ce qui concerne les Canadiens français. C'était plutôt la manière dont la nomination de Thom fut perçue par la presse locale qui a provoqué la perte de confiance des Canadiens français envers le nouveau gouverneur. Tenant compte du fait que les rédacteurs apportèrent initialement un soutien enthousiaste à la mission de Durham, et qu'ils étaient persuadés qu'il serait neutre, on peut se demander comment l'histoire aurait évolué si la presse canadienne-française avait compris sa stratégie.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. J'aimerais remercier Béatrice Craig et Michel Sarra-Bournet pour leur aide éditoriale. Je tiens également à remercier les deux évaluateurs anonymes pour leurs utiles suggestions, qui ont rendu cet article bien meilleur. Je dois également une immense dette de gratitude au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et à la L.R. Wilson Institute for Canadian History de l'Université McMaster pour leur soutien financier. *I also want to thank all my former colleagues at McMaster University and my current ones at the McNeil Center at the University of Pennsylvania for making these short tenures extremely enjoyable. Finally, I would also like to thank Seve for her patience and support. The life of a*

- young academic can be very hectic (four moves in three years). I am glad to have a partner that puts up with it.*
2. Dépêche de Durham à Glenelg, 25 septembre 1838. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), MG 24, A 27, vol. 13, p. 74-76
 3. Dépêche de Durham à Glenelg, 29 septembre 1838, BAC, MG 24, A 27, vol. 13, p. 154-155.
 4. *Ibid.*, p. 92-3.
 5. Steven Watt, «Authoritarianism, Constitutionalism, and the Special Council of Lower Canada, 1838-1841», mémoire de maîtrise, Université McGill, 1997, p. 19.
 6. «An Act to make Temporary Provision for the Government of Lower Canada 10th February, 1838», 1. Vic. C. 9, imprimé dans Conseil spécial du Bas-Canada, *Ordinances made and Passed by the Administrator of the Government, and the Special Council for the Affairs of the Province of Lower Canada, Vol. 1*, Québec, John Charlton Fisher and William Kemble, 1838, p. 6-10.
 7. Janet Aizenstat, *The Political Thought of Lord Durham*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988; Janet Aizenstat, «Durham and Robinson: Political Faction and Moderation», dans Janet Aizenstat et Peter J. Smith (éd.), *Canada's Origins: Liberal, Tory or Republican*, Ottawa, Carleton University Press, 1995; Julie Evans, *Equal Subjects, Unequal Rights: Indigenous People in British Settler Colonies, 1830-1910*, Manchester (UK), Manchester University Press, 2003; Chester Martin, «Lord Durham's Report and its Consequences», *Canadian Historical Review*, vol. 20, no 2, 1939, p. 178-94; Ged Martin, «The Influence of the Durham Report», dans Ronald Hyam and Ged Martin (éd.), *Reappraisals in British Imperial History*, London, Macmillan, 1975, p. 75-87; Ged Martin, «Attacking the Durham Myth: Seventeen year On», *Journal of Canadian Studies*, vol. 25, no 1, 1990, p. 39-59; Chester New, *Lord Durham's Mission to Lower Canada: An Abridgement of Lord Durham: A Biography of John George Lambton, First Earl of Durham*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1929; I.D.C. Newbould, «Lord Durham, the Whigs and Canada, 1838: The Background to Durham's Return», *Albion: A Quarterly Journal Concerned with British Studies*, vol. 8, no 4, 1976, p. 351-52; Carol Wilton, «'A Firebrand amongst the People': The Durham Meetings and Popular Politics in Upper Canada», *Canadian Historical Review*, vol. 75, no 3, sept. 1994, p. 346-75.
 8. Chester New, *op. cit.*, p. 125-27;
 9. Jarrett Henderson, «Uncivil Subjects: Metropolitan Meddling, Conditional Loyalty, and Lord Durham's 1838 Administration of Lower Canada», Thèse de doctorat en histoire, Université York, 2010.
 10. Bruce Curtis, «The «Most Splendid Pageant Ever Seen»: Grandeur, the Domestic, and Condescension in Lord Durham's Political Theatre», *Canadian Historical Review*, vol. 89, no 1, mars 2008, p. 85-6.
 11. Ged Martin, «The Influence of the Durham Report»; Ged Martin, «Attacking the Durham Myth: Seventeen year On».
 12. Ged Martin, «The Influence of the Durham Report», p. 77.
 13. I.D.C. Newbould, *loc. cit.*, p. 351-52.
 14. Ce ne sont pas tous les Tories qui voyaient l'assimilation de la même manière. Alors que pour certains radicaux, tels que Adam Thom, c'était un moyen de

- détruire le Canada français, pour des modérés, tels que Christopher Dunkin, l'assimilation était un moyen d'«éclairer» les Canadiens français et de leurs accorder tous les avantages de la «*British liberty*». Voir Bruce Curtis, *Ruling by Schooling Quebec: Conquest to Liberal Governmentality. An Historical Sociology*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 353-4.
15. Donald Fyson, *Magistrates, Police, and People: Everyday Criminal Justice in Quebec and Lower Canada, 1764-1837*, Toronto, The Osgoode Society for Canadian Legal History / University of Toronto Press, 2006. *Companion Website*.
 16. *L'Ami du peuple*, 2 et 9 juin 1838; *Le Canadien*, 1er juin 1838; *Le Populaire*, 6 juin 1838; *La Quotidienne*, 5 juin 1838.
 17. Pour une analyse plus détaillée de la dissolution du Conseil Exécutif et de la réaction des Bas-Canadiens, voir Jarrett Henderson, *loc. cit.*, p. 88-92.
 18. Pour plus d'informations, voir Ronald Rudin, *The Forgotten Quebecers: A History of English-Speaking Quebec, 1759-1800*, Québec, Institut québécois de recherché sur la culture, 1985, et Steven Watt, *loc. cit.*
 19. Chester New, *op. cit.*, p. 63-4.
 20. Patriote modéré, Parent était opposé à toute forme d'insurrection armée et croyait que le peuple du Bas Canada n'était pas prêt à l'indépendance. Au moment de l'arrivée de Durham, Parent était un politicien établi et figurait parmi les esprits les plus influents de la colonie. Selon l'historien Jean-Charles Falardeau, «Papineau est le chef politique du Parti patriote, Parent en est le chef intellectuel.» Voir «Parent, Étienne», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto Press, 1972.
 21. *Le Canadien*, 2 juillet 1838.
 22. *Le Populaire*, 2 juillet 1838. Patriote modéré, Leblanc de Marconnay n'appuyait pas l'insurrection armée et trouvait que ceux qui le faisaient avaient perdu l'esprit. Il devint donc un des plus fervents critiques de Papineau. Voir Claude Galarneau, «Leblanc de Marconnay, Hyacinthe-Poirier», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, 1977.
 23. Membre plus radical des Patriotes, Lemaître avait appuyé l'insurrection armée et avait été un membre actif de l'Association des Frères-Chasseurs qui avait agi de concert avec Robert Nelson dans la planification du soulèvement de 1838. Malheureusement, il y a peu d'information biographique sur Lemaître lui-même. Toutefois, en raison de son association étroite avec Denis-Benjamin Viger, cette information a pu être retracée dans Fernand Ouellet et André Lefort, «Viger, Denis-Benjamin», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, 1977.
 24. *La Quotidienne*, 15 juin 1838.
 25. *Ibid.*
 26. Louis Perrault, un Patriote, participa à la Rébellion de 1837. Après la sévère défaite, il trouva refuge aux États-Unis. Voir Jean-Louis Roy, «Perrault, Louis», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, 1977.
 27. Louis Perrault, «Lettre à Dr. Edmund O'Callaghan, 21 juin 1838», dans Louis Perrault, *Lettres d'un Patriote réfugié au Vermont*, Textes édités par Georges Aubin, Montréal, Éditions du Méridien, 1999, p. 104-105.
 28. Louis Perrault, «Lettre à O'Callaghan, 22-23 juin 1838», dans *Ibid.*, p. 114.

29. Lettre de Papineau à sa femme, 12 mai 1838, dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à Julie*, Textes édités par Georges Aubin et Renée Blanchet, Sillery, Septentrion, 2000, p. 371.
30. Lettre de Papineau à John A. Roebuck, 17 mai 1838, dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à divers correspondants, Tome 1: 1810-1845*, Textes édités par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Varia, 2006, p. 395.
31. Patriote modéré, Louis-Hyppolyte La Fontaine s'opposait à l'insurrection armée. Avant la rébellion, il fit un voyage à Londres où il rencontra Edward Ellice, membre du English Reform Party. Voir Jacques Monet, «La Fontaine, sir Louis-Hyppolyte», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, 1977.
32. Louis-Hyppolyte La Fontaine, *Journal de voyage en Europe, 1837-1838*, Texte édité par Georges Aubin, Sillery, Septentrion, 1999, p. 55.
33. *Ibid.*, p. 138.
34. *Ibid.*, p. 139.
35. *Ibid.*, p. 140.
36. Pour une discussion plus détaillée sur le passage de l'ordonnance et des discussions qui eurent lieu entre Durham, les huit prisonniers, et Lord Glenelg, voir Jarrett Henderson, *Loc.cit.* Thomas Gunn a également considéré le sujet de l'Ordonnance des Bermudes, se concentrant plutôt sur les débats qu'elle engendra à la Chambre des Lords. Voir Thomas Gunn, «Convicts to Bermuda : A Reassessment of Earl Durham's 1838 Bermuda Ordinance», *Australasian Canadian Studies*, vol. 25, no 2, 2007, p. 7-28.
37. Conseil spécial du Bas-Canada, *Ordinances made and Passed by the Administrator of the Government, and the Special Council for the Affairs of the Province of Lower Canada*, Vol. 2, Québec, John Charlton Fisher and William Kemble, 1838, p. 6-12.
38. *L'Ami du peuple*, 4 juillet 1838.
39. *Ibid.*
40. *La Quotidienne*, 2 juillet 1838.
41. *Le Canadien*, 2 juillet 1838 et *Le Populaire*, 2 juillet 1838.
42. *Le Canadien*, 2 juillet 1838.
43. Un Patriote modéré, opposé à la rébellion armée. Voir Serge Gagnon, «Napoléon Aubin», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol 11, 1982.
44. *Le Fantasque*, 14 juillet 1838.
45. *La Quotidienne*, 10 juillet 1838 et *The Montreal Gazette*, 12 juillet 1838.
46. Le conseil promulgua peu d'ordonnances lors du séjour de Durham, quoiqu'au moment de son départ, il travaillait sur des ordonnances qui supprimeraient le système seigneurial et établiraient un système d'enregistrement foncier. Voir Charles Grey, *Crisis in the Canadas: 1838-39. The Grey Journals and Letters*, Texte édité par Wiliam Ormsby, Toronto, MacMillan of Canada, 1964, p. 59.
47. La première réunion, qui eut lieu à Québec le 28 juin 1838, fut la plus importante. C'est lors de cette session que furent adoptées les ordonnances les plus controversées de son mandat: celle des Bermudes et celle de la police. Les autres réunions eurent des résultats moins spectaculaires. Le 9 juillet et le 23 août 1838, par exemple, le conseil se rencontra pour ajouter deux nouveaux membres au conseil: le Major General John Clitherow et Arthur Buller. Le 31

octobre 1838, à la veille du départ de Durham, le conseil passa trois autres ordonnances lui permettant d'engager des sommes pour payer les dépenses du gouvernement comme les salaires des conseillers spéciaux et des fonctionnaires, ainsi que les pensions de Jonathan Sewell et James Reid. Jonathan Sewell était un homme politique et un juge au Bas-Canada, et James Reid était juge sur la Cour du Banc du Roi. Voir Conseil spécial du Bas-Canada, *Journals of the Special Council of the Province of Lower Canada. 28th June; 9th July; 23rd August; and 31st October, 1838. In the Second Year of the Reign of Queen Victoria, Vol. 2*, Montréal, T. Cary and George Desbarats, 1838-1841, p. 3-5; «An ordinance to make provision for defraying the Civil Expenditure of the Provincial Government, from the first day of April, on thousand eight hundred and thirty-eight, to the tenth day of October the same year», 1 Vic., C. 4 (2nd Session), et «An ordinance to make good two certain sums of money for payments of certain indispensable expenses of the Civil Government of Lower Canada [...]», 1 Vic., C. 5 (2nd Session), imprimés dans Conseil spécial du Bas-Canada, *Ordinances made and Passed by the Administrator of the Government, and the Special Council for the Affairs of the Province of Lower Canada, vol.2*, Quebec, John Charlton Fisher and William Kemble, 1838, p. 30-34; «An ordinance to appropriate certain sums, annually, to enable Her Majesty to defray the expense Pensions conferred on the Honorable Jonathan Sewell Esquire and the Honorable James Reid Esquire», 1 Vic., C. 6 (2nd Session), imprimé dans *Ibid.*, p. 36.

48. *Le Fantasque*, 4 août 1838.
49. Conseil spécial du Bas-Canada, *Journals of the Special Council of the Province of Lower Canada. 28th June; 9th July; 23rd August; and 31st October, 1838. In the Second Year of the Reign of Queen Victoria, Vol. 2*, Montreal, T. Cary and George Desbarats, 1838-1841, p. 3-4; et «An Ordinance for establishing an efficient system of Police in the Cities of Quebec and Montreal», 1 Vic., C.2 (2nd Session), imprimé dans Conseil spécial du Bas-Canada, *Ordinances made and Passed by the Administrator...*, *Op.cit.*, 1838, p. 12-28.
50. *Le Fantasque*, 4 août 1838.
51. *La Quotidienne*, 14 août 1838.
52. BAC, RG4 A1, Vol. 556, file: Return of Circular of 29 Novembre 1838.
53. *Ibid.*
54. BAC, Papiers Durham, Bobine C-1855, Vol. 25, p. 415-416, Lettre de G. Moffatt et W. Bradley à Lord Durham, 5 avril 1838.
55. BAC, MG24, A26, Fonds Charles Buller, Vol. 1, Sketch of Lord Durham's Mission to Canada in 1838, Written by Mr. Charles Buller in 1840, p. 63.
56. *Ibid.*, p. 71.
57. *Ibid.*, p. 73.
58. *Ibid.*, p. 83-84.
59. *Le Temps*, 18 juillet 1838; *La Quotidienne*, 9 août 1838; *Le Fantasque*, 25 août 1838.
60. *Le Courrier canadien*, 17 août 1838.
61. *L'Ami du peuple*, 15 août 1838.
62. *Le Populaire*, 1 août 1838.
63. *Le Fantasque*, 25 août 1838.

64. *Ibid.*
65. *La Quotidienne*, 15 juin 1838
66. *Le Temps*, 18 juillet 1838.
67. Le journal de Charles Buller sur la mission de Durham porte le titre de *Sketch of Lord Durham's Mission in Canada*. Cité dans C. P. Lucas, *Lord Durham's Report on the Affairs of British North America*, Volume 3 : Appendixes, Oxford, Clarendon Press, 1912, p. 361. Avocat de formation, Morin était un célèbre Patriote qui a participé à la rédaction des 92 Résolutions. Bien qu'il fut considéré comme un Patriote modéré, il a participé à la Rébellion de 1837. Voir Jean-Marc Paradis, «Morin, Augustin-Norbert», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, 1977.
68. Charles Buller, dans C. P. Lucas, *Op.cit.*, p. 360.
69. L'opposition du *Montreal Herald* à l'ordonnance des Bermudes et à la clémence de Durham fut citée et sévèrement critiquée par le *Quebec Mercury*. Voir *The Quebec Mercury*, 7 juillet 1838; C.P. Lucas, *op. cit.*, p. 360.
70. *Ibid.*
71. Kathryn M. Bindon, «Thom, Adam», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, 1982.
72. Adam Thom, *Anti-Gallic Letters Addressed to His Excellency, the Earl of Gosford, Governor-in-Chief of the Canadas*, Montréal, Montreal Herald, 1836, p. 106.
73. Par exemple, *Le Courrier canadien*, 28 septembre 1838; *Le Temps*, 9 octobre 1838; *La Quotidienne*, 21 septembre 1838.
74. *Le Courrier canadien*, 28 septembre 1838.
75. *Le Temps*, 30 octobre 1838.
76. *Le Canadien*, 21 septembre 1838 et *Le Populaire*, 28 septembre 1838.
77. Evelyn Kolish, «Stuart, James», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, 1985.
78. *Le Populaire*, 8 octobre 1838.
79. *Le Populaire*, 15 octobre 1838.
80. *Le Populaire*, 17 octobre 1838.
81. *Le Populaire*, 31 octobre 1838.
82. *Le Canadien*, 8 octobre 1838.
83. Bruce Curtis, *op. cit.*, p. 381.
84. *Le Canadien*, 10 et 22 octobre 1838.
85. *Le Canadien*, 22 octobre 1838.
86. *Ibid.*
87. *Le Canadien*, 2 novembre 1838.
88. *Le Fantasque*, 13 octobre 1838.
89. *Ibid.*
90. Lettre de Papineau à Roebuck, 10 novembre, 1838, citée dans Louis-Joseph Papineau, *Lettres à divers correspondants, Tome 1 : 1810-1845*, Textes édités par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Les Éditions Varia, 2006, p. 417.
91. Lettre de La Fontaine à Brougham, 3 décembre 1838, cité dans Louis-Hippolyte La Fontaine, *Correspondance Générale, Tome II. Au Nom de la loi. Lettres de Louis-Hippolyte La Fontaine à divers correspondants, 1829-1847*, Textes édités par Georges Aubin, Montréal, Les Éditions Varia, 2003, p. 63.
92. Pour plus d'informations sur le sujet, voir Thomas Gunn, *loc. cit.*, p. 7-28 et Jarrett Henderson, *loc. cit.*
93. *Le Temps*, 2 octobre 1838; *La Quotidienne*, 11 octobre 1838.

94. *Le Temps*, 16 octobre 1838.
95. *La Quotidienne*, 3 novembre 1838.
96. *Le Fantasque*, 13 octobre 1838 et *Le Canadien*, 2 novembre 1838.
97. *Le Canadien*, 10 octobre 1838.
98. *Ibid.*
99. *La Quotidienne*, 11 octobre 1838.
100. Voir Jarrett Henderson, *loc. cit.*